

BMX

Mandeure

Open Nocturne
Samedi 1er Juillet

à partir de 15h

Finale Championnat Nord-Est
Dimanche 2 Juillet

à partir de 11h

Belvédère à Mandeure - Entrée libre
Buvette - Tartes Flambées au feu de bois

 ACTEMIUM

LASER EVOLUTION

 **Crédit Mutuel**
banque à qui parler

 **IMI** Montbéliard
AGGLOMÉRATION



#bmxavbm



 **ELMI**

 **VEOLIA**

SAMEDI 1ER JUILLET 2017

L'Amicale Vélocipédique de BEAULIEU-MANDEURE et la ville de MANDEURE sont heureuses de vous accueillir sur la piste du Belvédère à
L'OPEN NOCTURNE 2017

La compétition est ouverte à tous les pilotes licenciés, suivant les **catégories** suivantes :

- Prél licenciés (Garçons et Filles) (2011 et après)
- Poussins (2009 et 2010)
- Filles Poussines / Pupilles (2007 à 2010)
- Pupilles (2007 et 2008)
- Benjamins (2005 et 2006)
- Filles Benjamins / Minimes (2003 à 2006)
- Minimes (2003 et 2004)
- Filles Cadettes et + (2002 et avant)
- Cadets (2001 et 2002)
- Hommes 17/29 (2000 à 1988)
- Hommes 30 et + (1987 et avant)
- Dinosaures (20' et 24' ensembles, parents et loisirs nés en 1987 et avant)

Selon le nombre d'inscrits, certaines catégories pourront être regroupées ou classées sur 5 manches.

Récompenses

LOTS (thème BMX et autres) aux 3 premiers de chaque catégorie sauf catégorie Hommes 17/29.

CASH PRIMES pour les 3 premiers de la catégorie Hommes 17/29 (100 € au 1er, 50 € au 2ème, 30 € au 3ème),

Plaques frontales et latérales obligatoires

Pédales automatiques autorisées pour les pilotes nés en 2004 et avant.

Engagements comprenant une boisson gratuite pour chaque participant:

- 17 € pour la catégorie Hommes 17/29
- 12 € pour toutes les autres catégories

Les inscriptions doivent être envoyées pour le mercredi 28 juin, 20h00 au plus tard aux adresses suivantes :

buso@infonie.fr

adam.yannick@sfr.fr

sa.st.audinot@wanadoo.fr

eric.albanesi@wanadoo.fr

Le chèque de règlement (libellé à l'ordre de l'AVBM) devra être envoyé à l'adresse suivante :

Eric ALBANESI - 20 rue Georges Becker - 25230 SELONCOURT

Ou remis au secrétariat de course au plus tard avant le début des manches.

Aucun remboursement ne sera effectué en cas de désistement de pilote.

Accès

Le belvédère, chemin des pâturages 25350 Mandeure

Par autoroute A 36

sortie 6.1 (Pontarlier, Pont de Roide)

Direction Mathay puis Mandeure par D437.

Un fléchage sera mis en place dès le centre ville.

Coordonnées GPS de la piste : 47°25'47,6'' N 6°47'51,6 E

Restauration

Buvette, et restauration sur place (tartes flambées au feu de bois notamment).

Camping

Possibilité de camper sur place, mais sans douche.

Parking

Un parking pour les voitures sera mis en place à proximité de la piste.

Aucun véhicule ne sera accepté sur le site, au droit de ses accès, ou en stationnement le long de la chaussée.

L'AVBM et la commune de MANDEURE déclinent toute responsabilité en cas de vol ou dégradation survenant dans l'enceinte de la compétition, sur les parking, et leurs abords.

Le site de la piste étant situé à proximité immédiate d'un espace naturel protégé, nous vous prions de bien vouloir le respecter.

Timing prévisionnel

Ce programme vous est donné à titre indicatif et pourra être modifié par le président du jury en fonction du nombre de participants.

14h00 Accueil des pilotes

15h00 Essais contrôlés par blocs

17h00 1ère et 2ème manches qualificatives

19h00 Pause repas

20h15 Échauffement sans grille

20h45 Warm-up avec grille (1 tour)

21h00 3ème manche qualificative et suite de la compétition

23h00 Remises des récompenses